

2020

# Complexe de défense d'Halifax

Lieux historiques nationaux du Canada de la Citadelle-d'Halifax, de l'Île-Georges, du Fort-McNab, de la Tour-Prince-de-Galles et de la Redoute-York

ÉBAUCHE

ÉBAUCHE du Plan directeur

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée  
par le président et directeur général de Parcs Canada, 2020.

PLAN DIRECTEUR DU COMPLEXE DE DÉFENSE D'HALIFAX, 2020.

PDF : INSÉRER LE NUMÉRO ISBN  
INSÉRER LE NUMÉRO DE CATALOGUE

*Also available in English.*

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou sur les  
**LIEUX HISTORIQUES DU CANADA DE LA CITADELLE-D'HALIFAX, DE L'ÎLE-GEORGES,  
DU FORT-MCNAB, DE LA TOUR-PRINCE-DE-GALLES OU DE LA REDOUTE-YORK :**

a/s du lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax  
C.P. 9080, succursale A  
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3K 5M7

N° de téléphone : 902-426-5080; n° de télécopieur : 902-426-4228  
Courriel : [pc.lhncitadelhalifax-halifaxcitadelnhs.pc@canada.ca](mailto:pc.lhncitadelhalifax-halifaxcitadelnhs.pc@canada.ca)

<https://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/ns/halifax>

## Avant-propos

*(réservé pour l'avant-propos du ministre)*

ÉÉR

ÉBAUCHE

## Recommandations

*Recommandé par :*

---

Ron Hallman  
*Président et directeur général de l'Agence  
Parcs Canada*

---

Andrew Campbell  
*Vice-président principal, Opérations  
Parcs Canada*

---

Eric Nielsen  
*Directeur d'unité de gestion intérimaire  
Unité de gestion de la Nouvelle-Écosse  
continentale  
Parcs Canada*

ÉBAUCHE

## Sommaire

Le Complexe de défense d'Halifax se compose de cinq lieux historiques nationaux situés dans les environs ou sur les berges du port d'Halifax, en Nouvelle-Écosse. Il s'agit des lieux historiques nationaux de la Citadelle-d'Halifax, de l'Île-Georges, du Fort-McNab, de la Tour-Prince-de-Galles et de la Redoute-York. En 1965, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a reconnu l'importance d'Halifax parce qu'il s'agissait de l'une des quatre principales bases navales de l'Empire britannique au cours du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle, et parce que le Complexe de défense d'Halifax donne une excellente vue d'ensemble des ouvrages de défense côtière qui ont servi du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Lieu phare du Complexe de défense d'Halifax, le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax est un point de repère important du centre-ville d'Halifax. Le lieu historique accueille plus de 200 000 visiteurs par an dans ses fortifications ainsi que 600 000 autres sur ses terrains, et il est très couru pour la pratique de loisirs et la tenue d'activités communautaires. Ses partenaires, l'Halifax Citadel Society et le Musée de l'Armée de la Citadelle d'Halifax, jouent un rôle indispensable dans la communication des récits au sujet des lieux historiques et les font revivre grâce à des reconstitutions historiques, des activités d'interprétation et des expositions d'artéfacts. Le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax est le principal endroit pour les possibilités d'expérience du visiteur dans l'ensemble du Complexe de défense d'Halifax. Les autres lieux historiques donnent une excellente occasion à un large éventail de visiteurs et résidents d'établir des liens avec ces lieux et favorise leur découverte par l'entremise de loisirs et d'activités communautaires. Notamment, le lieu historique national de l'Île-Georges revêt un grand intérêt pour le public en raison de sa riche histoire, de son importance pour les Acadiens et de son attrait pour ceux qui l'observent depuis les berges d'Halifax.

Le présent plan directeur décrit une vision actualisée pour le Complexe de défense d'Halifax et présente les stratégies et objectifs visant à réaliser cette vision. Ainsi, le plan directeur donne une orientation stratégique pour la gestion du Complexe de défense d'Halifax et sert à la reddition des comptes de Parcs Canada envers la population canadienne pour la gestion de ces lieux historiques. Les plans directeurs font l'objet d'un examen tous les dix ans. Le présent plan a été élaboré en consultation avec les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, avec la collaboration et la participation des partenaires des lieux historiques, des principaux intervenants et de la population canadienne.

Trois stratégies clés ont été élaborées pour orienter la gestion du Complexe de défense d'Halifax au cours des dix prochaines années.

**Stratégie clé 1 : Élargir les points de vue pour joindre divers publics.** Cette stratégie vise à aider les Canadiens à nouer des liens plus solides avec ces lieux historiques. Ce rapprochement peut se faire en partie en élargissant les perspectives des récits racontés au sujet de ces lieux, y compris ceux des Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, dont les territoires traditionnels furent utilisés pour construire les premières fortifications, ainsi que d'autres groupes et communautés touchés par l'établissement du contrôle britannique et canadien.

**Stratégie clé 2 : Offrir des expériences évocatrices axées sur des ressources culturelles originales.** Cette stratégie décrit l'orientation à suivre pour protéger les ressources culturelles prioritaires de ces lieux historiques tout en reconnaissant que ces ressources originales créent un pont avec l'histoire, suscitent un sentiment d'appartenance chez les visiteurs, et favorisent une des expériences aux visiteurs adaptées aux demandes changeantes du marché.

**Stratégie clé 3 : Faire du Complexe un élément valorisé du tissu urbain dynamique d'Halifax.** Cette stratégie porte sur le rôle du Complexe de défense d'Halifax en tant qu'élément fondamental du tissu urbain d'Halifax. Les lieux historiques rehaussent le caractère patrimonial de la ville, sont propices à la pratique de loisirs et à la tenue de rassemblements communautaires et constituent des points d'intérêt clés qui attirent les visiteurs dans la ville et qui contribuent à une économie régionale forte et prospère.

ÉBAUCHE

## Table des matières

Avant-propos.....	iii
Recommandations.....	v
Sommaire .....	vii
1.0 Introduction .....	1
2.0 Importance du Complexe de défense d'Halifax .....	8
3.0 Contexte de planification.....	8
4.0 Élaboration du plan directeur .....	9
5.0 Vision .....	10
6.0 Stratégies clés .....	10
7.0 Approche de gestion par secteur .....	14
8.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique .....	16

### **Cartes**

Carte 1 : Contexte local du Complexe de défense d'Halifax.....	2
Carte 2 : Lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax .....	3
Carte 3 : Lieu historique national de la Redoute-York.....	4
Carte 4 : Lieu historique national de la Tour-Prince-de-Galles.....	5
Carte 5 : Lieu historique national de l'Île-Georges.....	6
Carte 6 : Lieu historique national du Fort-McNab .....	7



## 1.0 Introduction

Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus grands réseaux de lieux naturels et historiques protégés au monde. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. La gestion stratégique et axée sur le futur de chaque parc national, aire marine nationale de conservation, canal historique et lieu historique national administré par Parcs Canada appuie la vision de l'Agence :

*Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.*

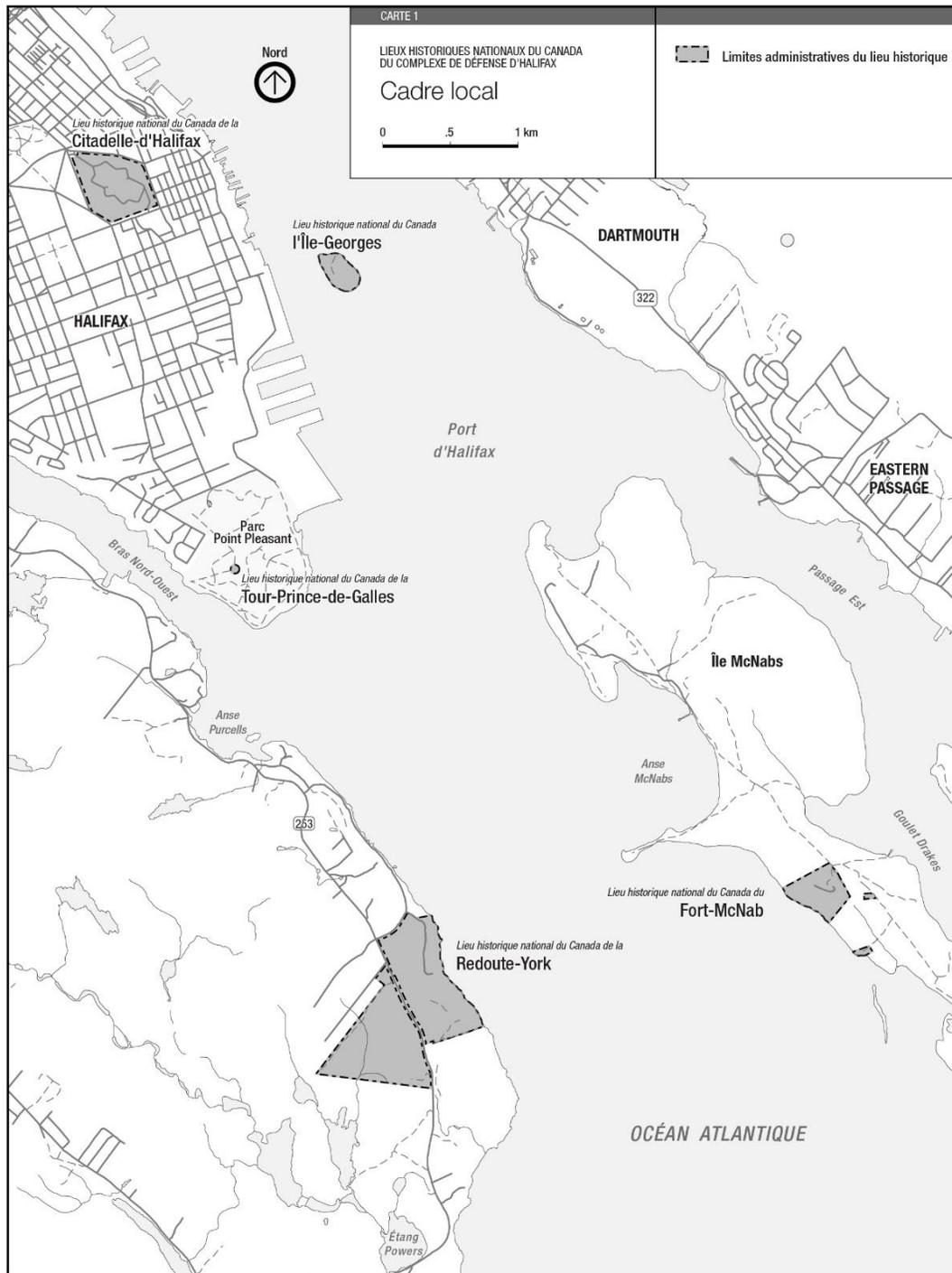
L'Agence Parcs Canada, conformément à la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, doit rédiger un plan directeur pour les lieux historiques nationaux qu'elle administre<sup>1</sup>. Le présent plan fournit une orientation pour la gestion de cinq lieux historiques nationaux qui ensemble, forment le Complexe de défense d'Halifax, à savoir les lieux historiques de la Citadelle-d'Halifax, de l'Île-Georges, du Fort-McNab, de la Tour-Prince-de-Galles et de la Redoute York. Une fois approuvé par le ministre responsable de Parcs Canada et déposé au Parlement, le *Plan directeur du Complexe de défense d'Halifax* sert à la reddition des comptes de l'Agence envers la population canadienne et décrit de quelle façon l'équipe de gestion de ces lieux historiques obtiendra des résultats tangibles à l'appui de son mandat.

Le plan directeur décrit une orientation claire et stratégique pour la gestion et l'exploitation du Complexe de défense d'Halifax en formulant une vision, des stratégies clés et des objectifs. Il n'est pas une fin en soi. L'Agence Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre, pour s'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera l'engagement continu à l'égard de la gestion du Complexe de défense d'Halifax dans les années à venir. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs de ce plan, et il procédera à l'examen de ce dernier tous les dix ans.

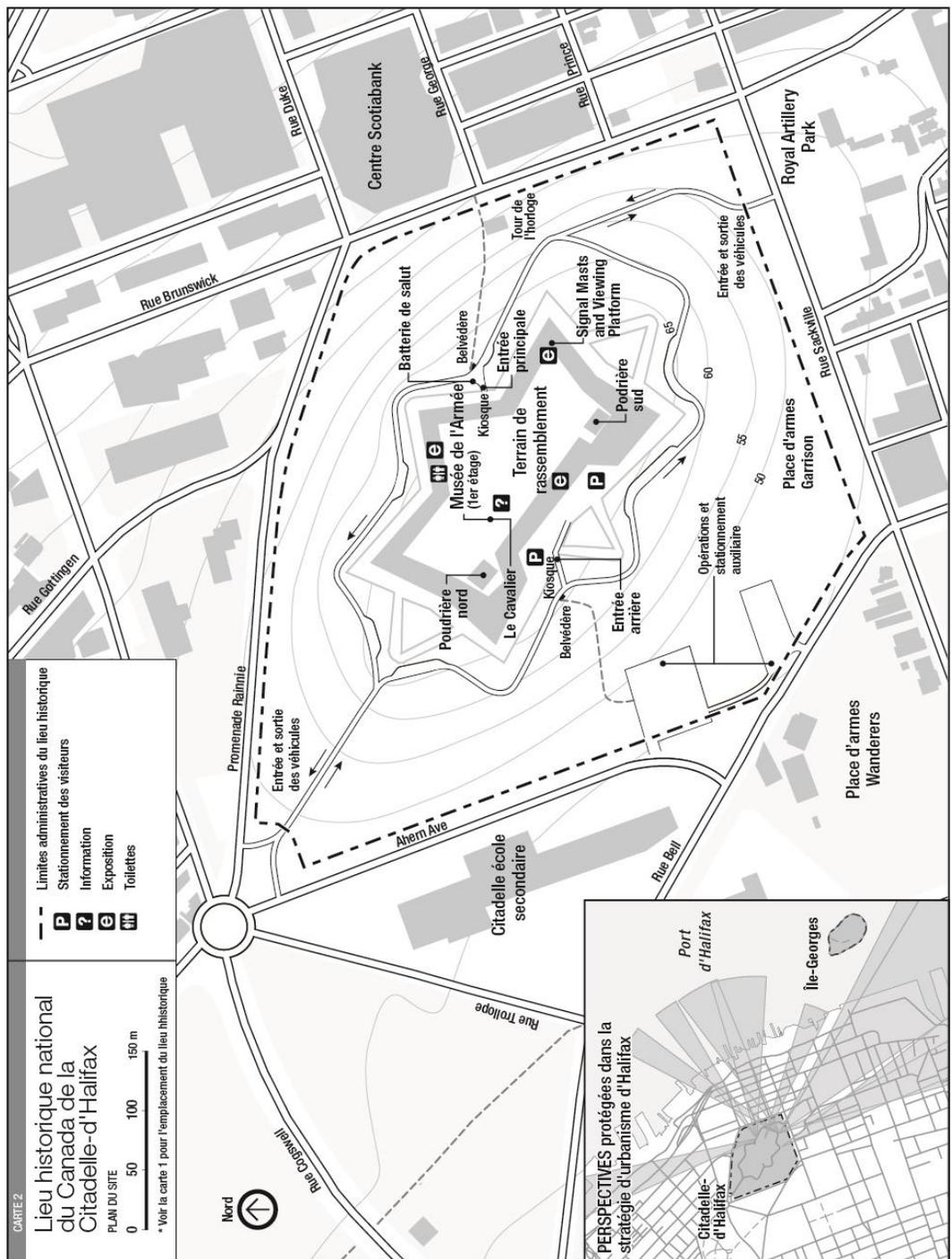
---

<sup>1</sup> D'autres lieux historiques nationaux ont été désignés, mais Parcs Canada n'en est pas le propriétaire ou le gestionnaire.

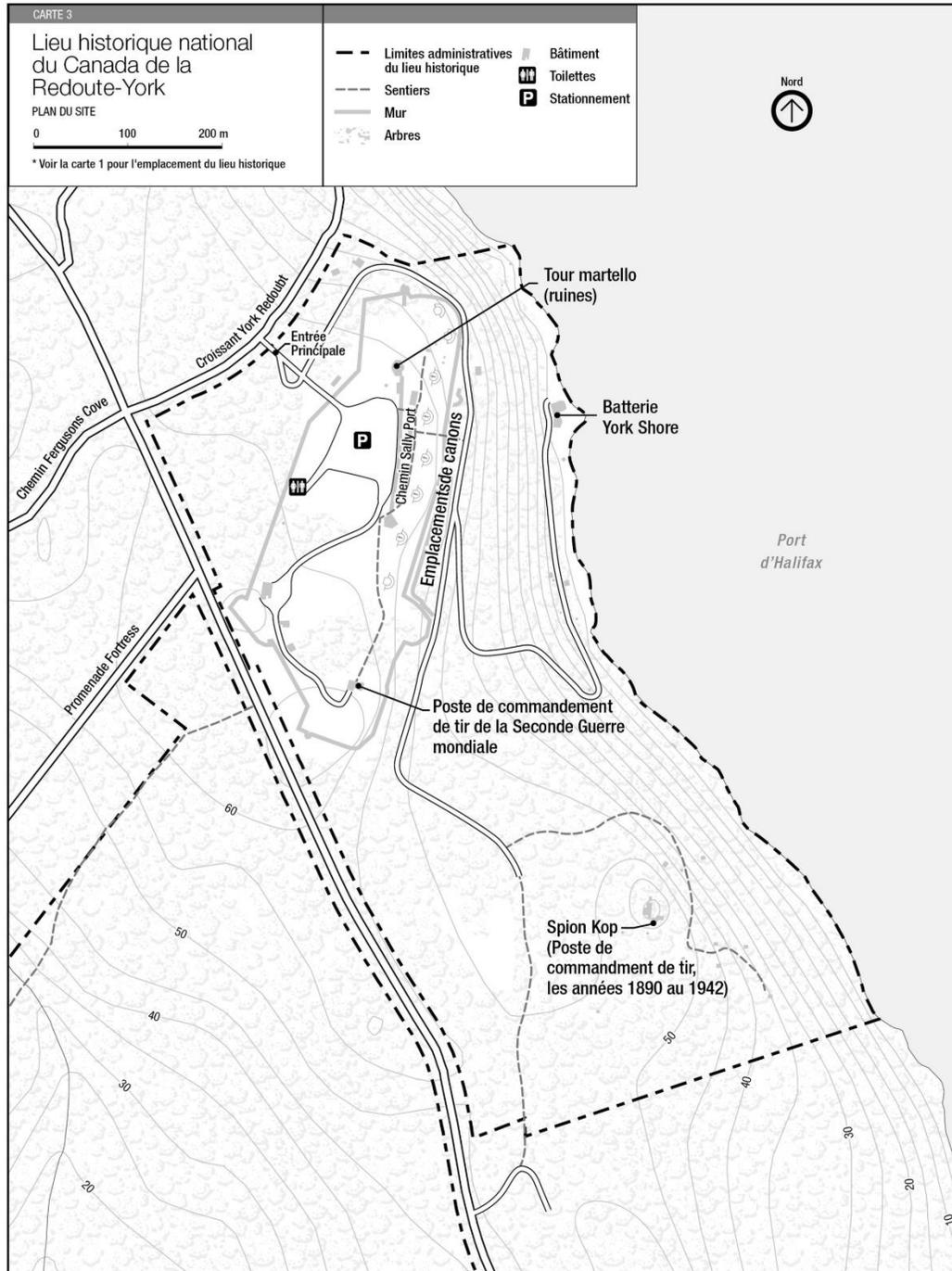
Carte 1 : Contexte local du Complexe de défense d'Halifax



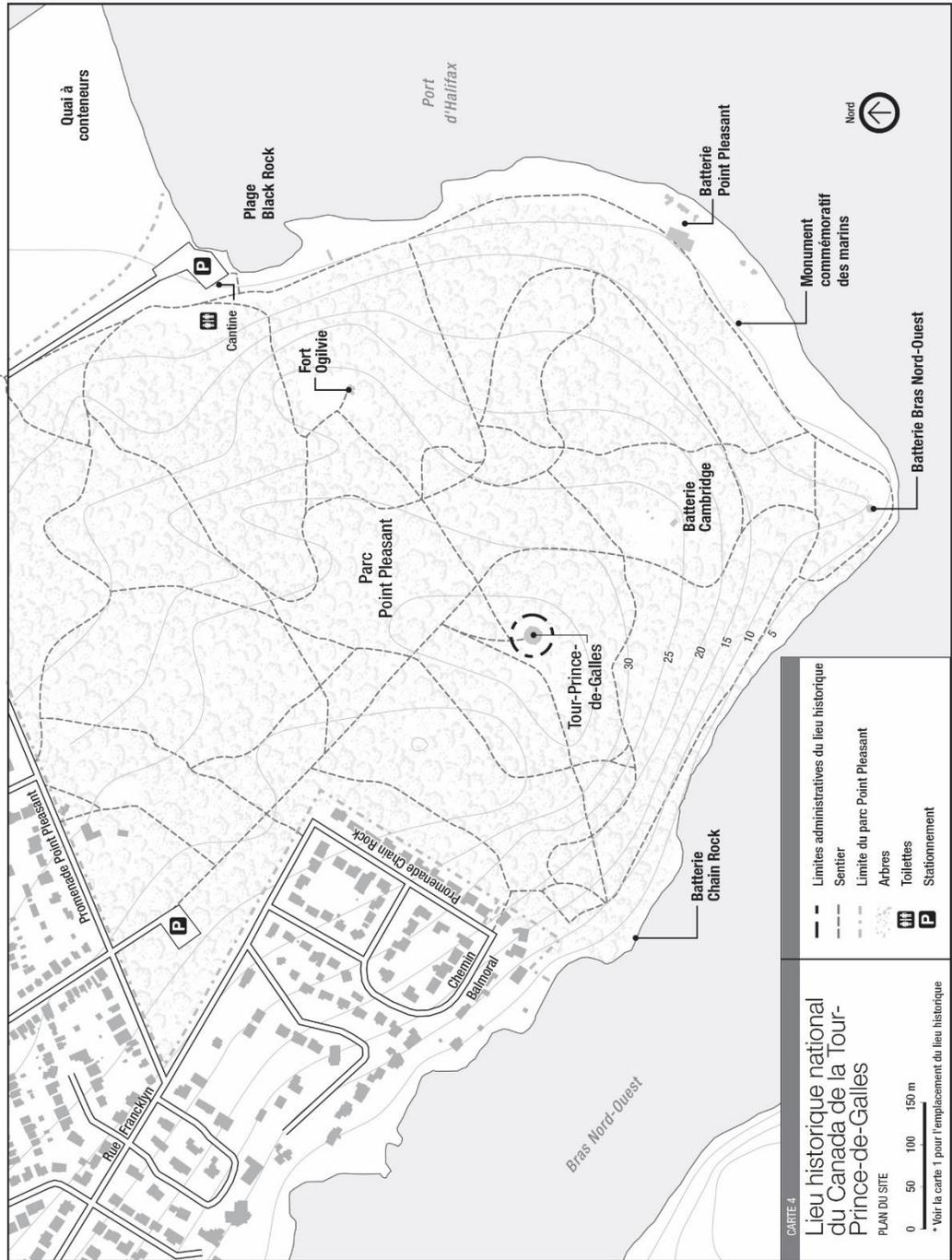
Carte 2: Lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax



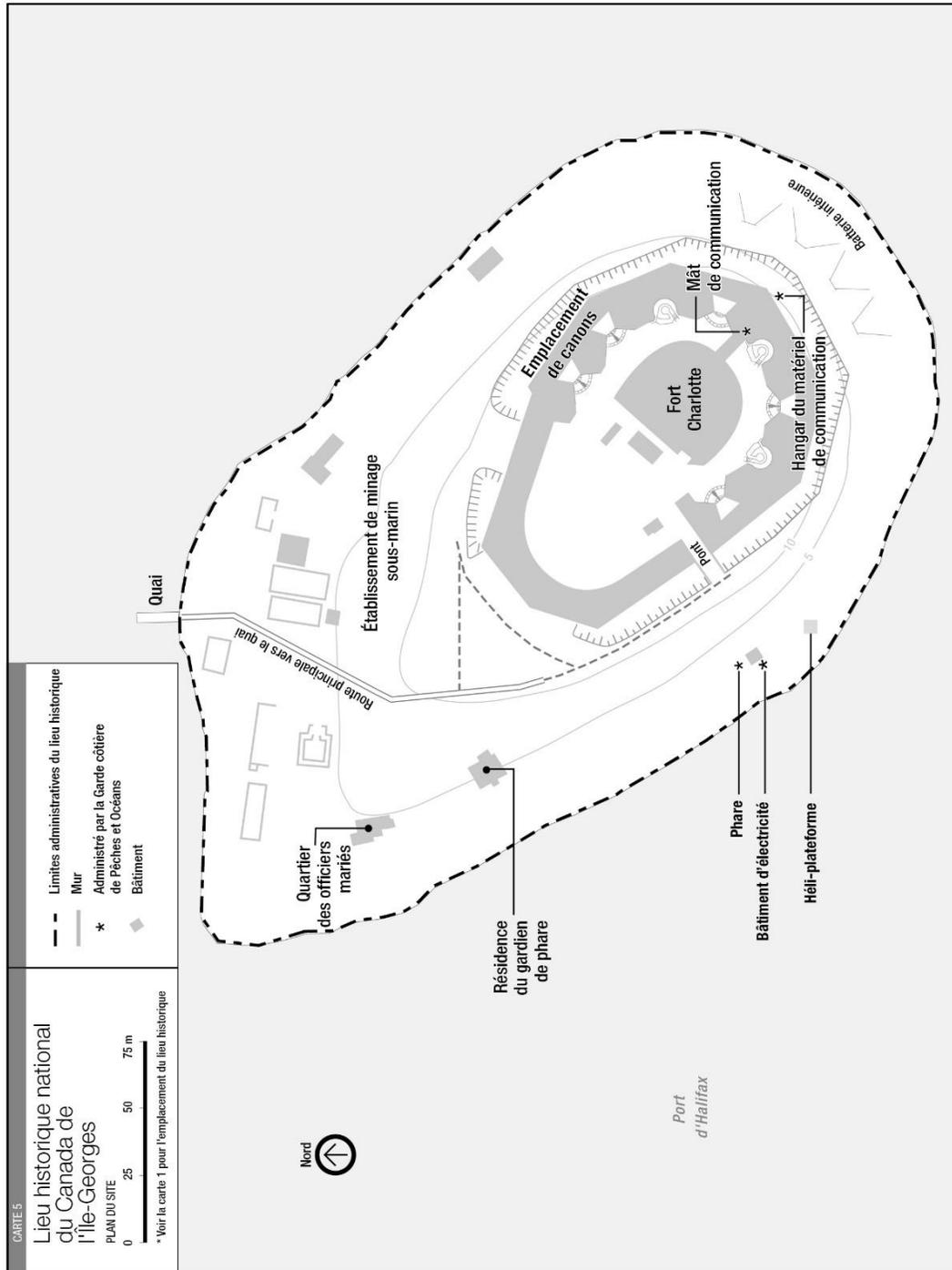
Carte 3 : Lieu historique national de la Redoute-York



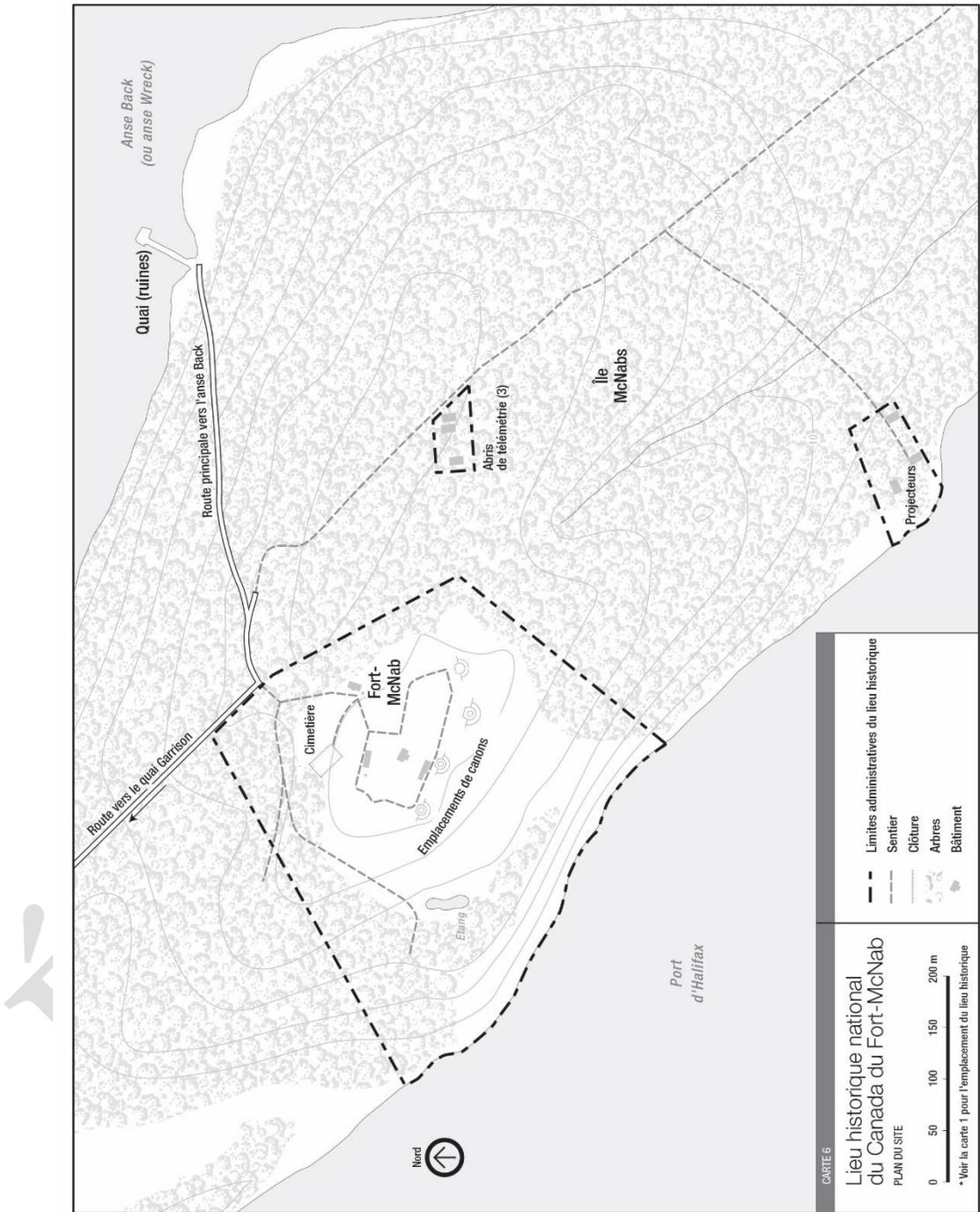
Carte 4 : Lieu historique national de la Tour-Prince-de-Galles



Carte 5 : Lieu historique national de l'Île-Georges



Carte 6 : Lieu historique national du Fort-McNab



CARTE 6  
Lieu historique national  
du Canada du Fort-McNab  
PLAN DU SITE  
0 50 100 150 200 m  
\* Voir la carte 1 pour l'emplacement du lieu historique

## 2.0 Importance du Complexe de défense d'Halifax

En 1965, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a reconnu l'importance d'Halifax comme l'une des principales bases navales outre-Atlantique de l'Empire britannique aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, de même que le système (ou complexe) de défense d'Halifax comprenait toute une série d'ouvrages de défense côtière ayant servi du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. La Commission a aussi recommandé la commémoration d'exemples représentatifs de toute une série d'ouvrages de défense côtière à titre de lieux historiques nationaux, à savoir l'île Georges et le fort McNab, de même que des lieux déjà désignés, soit la redoute York (1962), la tour de Prince-de-Galles (1943) et la citadelle d'Halifax (1935). Les cinq lieux historiques du Complexe de défense d'Halifax ont été transférés du ministère de la Défense nationale à Parcs Canada lors de leur mise hors service à titre de sites d'importance militaire, entre 1936 et 1964.

## 3.0 Contexte de planification

Les lieux historiques qui forment le Complexe de défense d'Halifax sont situés dans les limites de la Municipalité régionale d'Halifax, soit dans le port d'Halifax ou à proximité de celui-ci. Ils se trouvent pour la plupart au centre-ville d'Halifax ou non loin de là. Pour cette raison, ils suscitent un vif intérêt chez les résidents et intervenants. Le centre-ville d'Halifax ainsi que ses banlieues sont en plein essor, et les lieux historiques du Complexe font tous partie intégrante de ce paysage urbain. Le lieu historique national de l'Île-Georges continue de présenter un potentiel inexploité, et la citadelle d'Halifax et la redoute York accueillent un grand nombre de visiteurs, non seulement en tant que lieux historiques nationaux, mais aussi comme lieux de loisirs et de détente. Sur les cinq lieux historiques, seule la citadelle d'Halifax est entièrement fonctionnelle et offre aux visiteurs une expérience complète avec tous les services.

Le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax et son emblématique Tour de l'horloge sont un attrait important dans l'offre touristique locale et régionale. Une moyenne de 200 000<sup>2</sup> personnes par an (de nouveaux visiteurs pour la plupart) fait une visite aux fortifications (et quelque 600 000 personnes par an profitent de la colline herbeuse, ou *glacis*, qui entoure les fortifications). Le nombre de touristes qui visitent la province s'accroît, particulièrement les croisiéristes, et plusieurs d'entre eux se rendent au lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax (à titre d'exemple, environ 9 % de tous les croisiéristes à destination d'Halifax ont visité le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax en 2018). Lieu phare du Complexe de défense d'Halifax, le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax offre de riches expériences aux visiteurs, dont un programme de reconstitution historique, des activités multimédias, des expositions et des visites guidées. Les fonds qui y ont été investis récemment ont permis la réalisation de travaux d'entretien reportés; l'état des ressources culturelles et du patrimoine bâti est bon à passable<sup>3</sup>. La Halifax Citadel Society s'occupe des services de première ligne auprès des visiteurs, des points de vente et des services de location des installations. Ce partenaire à but non lucratif a le mandat de soutenir Parcs Canada au lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax, et a célébré son 25<sup>e</sup> anniversaire en 2018. Organisme à but non lucratif qui partage ses locaux sur place avec le lieu historique, le Musée de l'Armée de la citadelle d'Halifax (le Musée de l'Armée) est en service depuis 1953 et met en valeur l'histoire militaire du Canada atlantique. Ces dernières années, quelque 24 M\$ ont été investis pour améliorer l'état des biens patrimoniaux et des biens sans valeur patrimoniale au lieu historique. Ces investissements incluent la remise en état de la Tour de l'horloge (1,8 M\$), le remplacement du toit du bâtiment cavalier (1 M\$), des travaux de maçonnerie sur les façades sud et nord (17 M\$), l'installation du mât de signalisation (1 M\$), le resurfaçage de la route et la pose d'une clôture (2,4 M\$) ainsi que des travaux de drainage sur les terrains de la garnison (480 k\$). À court terme, les investissements prévus à la citadelle

<sup>2</sup> Environ 150 000 de ces personnes se procurent un laissez-passer au lieu historique et les autres prennent part à des activités spéciales.

<sup>3</sup> « Mauvais », « passable » et « bon » sont les cotes attribuées aux ressources culturelles et au patrimoine bâti des lieux patrimoniaux de Parcs Canada en fonction de plusieurs facteurs; « bon » est la cote la plus élevée qui peut être attribuée dans le cadre d'évaluation.

d'Halifax permettront d'aménager une nouvelle exposition principale, *Halifax la Forteresse : Une ville façonnée par les conflits*.

Les autres lieux historiques du Complexe (les « lieux périphériques ») offrent des services d'interprétation autonome et l'investissement dans la protection des ressources culturelles (dont l'état varie de bon à mauvais) y a été stratégique. Le lieu historique national de la Redoute-York accueille 25 000 visiteurs l'été, et quelque 50 000 personnes de plus le reste de l'année. Les trois autres lieux historiques n'ont pas d'offre active d'expérience pour les visiteurs. Les terrains du lieu historique national de la Tour-Prince-de-Galles (situé dans les limites du parc urbain Point Pleasant) et du lieu historique national du Fort-McNab (une enclave dans le parc provincial des Îles-McNabs-et-Lawlor qui n'a pas encore été aménagé) se prêtent à l'exploration autonome. Le lieu historique national de l'Île-Georges sert à la tenue d'activités spéciales depuis quelques années, et la population manifeste un réel intérêt à son égard. Depuis 2015, des investissements stratégiques ont été effectués pour protéger les ressources culturelles prioritaires à ces endroits comme le remplacement du toit de la tour Prince-de-Galles (210 k\$) et des travaux de réfection sur la batterie côtière de la redoute York (415 k\$). À court terme, on prévoit notamment d'investir 1,6 M\$ sur deux ans pour aménager l'île Georges.

Les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse s'intéressent vivement aux parcs et lieux historiques nationaux de la Nouvelle-Écosse, étant donné que ceux-ci se trouvent au Mi'kma'ki, le territoire traditionnel du peuple mi'kmaw. Ces endroits contribuent à protéger et à mettre en valeur la culture et le patrimoine des Mi'kmaq. Le processus néo-écossais de conciliation des droits est en cours; il vise à donner un rôle accru aux Mi'kmaq dans la gestion de ces endroits ainsi que d'autres lieux patrimoniaux de la Nouvelle-Écosse. L'accord provisoire prévoit que le Comité consultatif de la Nouvelle-Écosse continentale Parcs Canada-Mi'kmaq oriente la gestion du Complexe de défense d'Halifax et d'autres parcs et lieux historiques situés en Nouvelle-Écosse continentale.

Les changements climatiques, conjugués à l'augmentation prévue du nombre de tempêtes, à la hausse du niveau de la mer et à l'érosion du littoral, risquent d'entraîner des effets considérables sur la structure patrimoniale des lieux historiques nationaux, de même que sur les installations et les biens qui soutiennent l'expérience du visiteur et les opérations. Heureusement, les ouvrages de maçonnerie solides du Complexe de défense d'Halifax permettent aux ressources de résister à bon nombre de ces effets. Malgré tout, certains lieux se trouvent en bordure de l'eau, comme le lieu historique national de l'Île-Georges et, dans une certaine mesure, le lieu historique national du Fort-McNab et le lieu historique national de la Redoute-York; ils sont donc vulnérables à l'érosion côtière et à la hausse du niveau de la mer.

## 4.0 Élaboration du plan directeur

Plusieurs Canadiens de tous les milieux, y compris les partenaires de la Halifax Citadel Society et du Musée de l'Armée, les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, la communauté acadienne et les intervenants du secteur du tourisme, les administrations municipales, le gouvernement provincial et les organisations de protection du patrimoine, ont participé à l'élaboration du plan directeur, contribuant ainsi à façonner l'orientation future du Complexe de défense d'Halifax. Une plateforme en ligne a constitué le principal outil de mobilisation. Le site Web « Parlons de Parcs Canada Halifax ! » a été consulté par près de 3 000 personnes, et plus de 300 personnes se sont exprimées au sujet de l'avenir du Complexe de défense d'Halifax par l'intermédiaire d'un sondage. De plus, un atelier multilatéral, des séances de mobilisation en personne des jeunes et du personnel ainsi que des réunions bilatérales avec des intervenants ont été organisés à Halifax. La consultation publique qui sera menée au sujet de la présente version provisoire du plan directeur permettra d'éclairer davantage son élaboration. Les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse ont participé à toutes les étapes de la préparation de ce document, et une consultation officielle à ce sujet sera coordonnée par l'entremise du Bureau de négociation Kwilmu'kw Maw-klusuaqn avec l'Assemblée des chefs mi'kmaw de la Nouvelle-Écosse pour veiller à ce que les intérêts des Mi'kmaq par rapport à ces lieux historiques y soient pris en compte.

## 5.0 Vision

Voici la vision pour les quinze à vingt prochaines années pour tous les cinq lieux historiques nationaux qui, à moins d'indication contraire, vise l'ensemble du Complexe :

La citadelle d'Halifax est un lieu phare pour explorer et découvrir les récits du Complexe de défense d'Halifax. Il s'agit d'une attraction touristique emblématique pour la province de la Nouvelle-Écosse et pour la Municipalité régionale d'Halifax; on y fait revivre l'histoire grâce à une programmation originale qui en fait une expérience à ne pas manquer. La citadelle continue de contribuer à la croissance économique et au dynamisme de la collectivité.

Les ressources culturelles prioritaires, preuves tangibles de l'importance historique nationale du Complexe de défense d'Halifax, permettent aux visiteurs de ressentir le passé et d'en faire l'expérience. Elles sont protégées et dans un bon état.

L'île Georges fait partie intégrante de l'expérience dynamique du front de mer d'Halifax; accessible au public, l'île offre la possibilité de découvrir son patrimoine culturel, y compris son importance pour la diaspora acadienne, et son importance militaire jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

L'Agence Parcs Canada s'est engagée à contribuer à la réconciliation avec les peuples autochtones; elle collabore avec les Mi'kmaq afin de leur permettre d'exercer leurs droits dans ces lieux historiques et dans d'autres lieux de la Nouvelle-Écosse. Ce sont des lieux accueillants qui offrent aux Mi'kmaq l'occasion de raconter leurs récits et de faire connaître leur culture, leur patrimoine et leurs traditions selon leur vision du monde.

Les récits que l'on raconte au Complexe de défense d'Halifax continuent de témoigner du passé militaire de ces lieux tout en intégrant divers points de vue sur l'histoire de ces lieux, et montrent comment la diversité a façonné l'Halifax d'aujourd'hui et permettent aux visiteurs de mieux s'en rapprocher. Les récits et les possibilités d'expérience du visiteur sont à l'image des gens dont la vie a été transformée par ces lieux : Mi'kmaq, Néo-Écossais d'origine africaine, Acadiens, femmes et autres.

Les résidents d'Halifax et les nouveaux venus, y compris les jeunes et les membres de communautés culturelles, tissent des liens avec ces endroits, et en sont fiers. Les lieux historiques nationaux renforcent le caractère d'Halifax et sont valorisés en tant qu'éléments essentiels du tissu urbain, autant à titre de lieux patrimoniaux qu'en tant qu'espaces verts de loisirs.

Les partenariats clés assurent un soutien essentiel à Parcs Canada dans la réalisation de son mandat qui consiste à protéger et à mettre en valeur les lieux historiques du Complexe de défense d'Halifax, de sorte qu'ils soient reconnus et vus comme faisant partie intégrante de la collectivité.

## 6.0 Stratégies clés

Trois stratégies clés définissent l'orientation de la gestion du Complexe de défense d'Halifax pour les dix prochaines années. Ces stratégies ainsi que les objectifs et cibles qui leur sont associés, favoriseront la réalisation de la vision au moyen d'une démarche de gestion intégrée pour les lieux historiques nationaux. Les cibles établissent un échéancier pour la réalisation d'un objectif; lorsqu'aucune date n'est précisée, l'objectif sera atteint pendant la durée du plan directeur en fonction des possibilités, des priorités annuelles et des ressources de Parcs Canada. Les progrès réalisés en vue de la mise en œuvre de ces stratégies et objectifs seront communiqués tous les ans aux Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, aux partenaires, aux intervenants et au grand public.

### Stratégie clé 1 : Élargir les points de vue pour joindre divers publics

Parcs Canada cherche à favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance des lieux patrimoniaux. Des expériences dynamiques et stimulantes qui sont intéressantes pour les Canadiens et les étrangers leur transmettent l'importance que revêtent les lieux historiques du Complexe de défense d'Halifax en tant qu'exemples représentatifs d'ouvrages de défense côtière et de sites militaires britanniques et canadiens. Le partage de points de vue diversifiés au sujet de ces endroits et événements invitera de nouveaux publics à établir des liens avec ces lieux historiques. Dans la mesure où elles sont liées au Complexe de défense d'Halifax, les histoires des collectivités culturelles, notamment celles des Mi'kmaq, des Acadiens et des Marrons de la Jamaïque, seront élaborées en collaboration avec ces collectivités; les histoires de groupes moins bien représentés, notamment celles des femmes, des enfants et de certains soldats, seront également racontées. On pourra notamment établir un calendrier élargi pour les activités d'interprétation et les activités spéciales afin de permettre la prise en compte de récits et de points de vue élargis.

Dès leur arrivée, les visiteurs sauront qu'ils se trouvent au Mi'kma'ki. Dans l'esprit de la réconciliation, Parcs Canada travaillera en partenariat avec les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse pour transmettre les points de vue et les récits mi'kmaw et pour créer des occasions de faire connaître la culture et l'histoire des Mi'kmaq. Au Complexe de défense d'Halifax, il existe des possibilités pour les Mi'kmaq de faire part de leur culture et de leur patrimoine aux Canadiens et aux visiteurs de l'étranger, de resserrer les liens, de mieux comprendre l'histoire du territoire, ainsi que l'impact durable du contrôle par les Britanniques et les Canadiens ainsi que le legs que cela a laissé chez les Mi'kmaq. Ces possibilités favoriseront l'acquisition de capacités et se traduiront par des retombées économiques pour les Mi'kmaq.

Objectif 1.1 : Un plus grand nombre de visiteurs valorisent et apprécient le Complexe de défense d'Halifax et développe un sentiment d'attachement à son endroit.

Cibles :

- Accroître le pourcentage de personnes sondées, par rapport au taux actuel de 67 %, qui estiment que les lieux historiques ont une signification pour elles, d'ici la prochaine évaluation de l'état du lieu.
- Accroître le nombre de visiteurs qui savent que les lieux composant le Complexe de défense d'Halifax font partie du Complexe dans son ensemble, d'ici la prochaine évaluation de l'état du lieu.

Objectif 1.2 : L'histoire du Complexe de défense d'Halifax est communiquée selon divers points de vue.

Cibles :

- Accroître, par rapport à l'offre de 2019, la proportion d'activités et de produits d'interprétation offerts au Complexe de défense d'Halifax qui racontent des récits au sujet des communautés culturelles, des femmes et des enfants ainsi que du quotidien des soldats et des officiers, de sorte à ce qu'ils soient adaptés aux marchés cibles de la meilleure façon possible.
- Durant la période visée par le présent plan directeur, mettre en œuvre des mécanismes de collaboration entre Parcs Canada et les communautés culturelles, y compris les Acadiens et la communauté africaine de la Nouvelle-Écosse, et d'autres intervenants, en vue d'élaborer de nouveaux produits et activités d'interprétation qui se rapportent à ces communautés.

Objectif 1.3 : Parcs Canada et les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse continuent de bâtir une relation solide fondée sur la confiance mutuelle.

Cibles :

- Mieux intégrer les récits, les points de vue et la langue mi'kmaw aux activités et produits d'interprétation des lieux historiques nationaux du Complexe de défense d'Halifax, par rapport à l'offre de services de 2019.

- Faire participer davantage les Mi'kmaq à l'intégration de leurs histoires et à la mise au point de nouveaux produits et activités d'interprétation et de sensibilisation externe liés aux lieux historiques du Complexe de défense d'Halifax, par rapport à l'offre de 2019.

## Stratégie clé 2 : Offrir des expériences évocatrices axées sur des ressources culturelles originales

Parcs Canada a le mandat à la fois de protéger et de mettre en valeur le patrimoine du Canada, ainsi que d'assurer l'intégrité commémorative<sup>4</sup> des lieux historiques. Les expériences vécues par les visiteurs au Complexe de défense d'Halifax sont axées sur les ressources culturelles originales, lesquels suscitent de puissants sentiments et un attachement à leur égard chez les visiteurs. Quand ils entrent dans les fortifications originales, sentent les pierres des murs, passent par les portes étroites et empruntent les escaliers raides, les visiteurs comprennent mieux les lieux historiques et ressentent un attachement à leur égard de même qu'avec les soldats et les autres personnes (p. ex., les femmes, les enfants) qui y habitaient et y travaillaient. Aux lieux historiques qui ont une offre active, les ressources culturelles font partie intégrante de l'expérience offerte aux visiteurs, ce qui les amène à valoriser ces lieux et à vouloir y revenir.

Parcs Canada protège les ressources culturelles du Complexe de défense d'Halifax, et préserve les valeurs pour lesquelles les lieux historiques ont été désignés pour que les générations à venir puissent les découvrir et en profiter. À la citadelle d'Halifax, toutes les ressources culturelles prioritaires resteront dans un bon état. Dans les lieux périphériques, les ressources et biens culturels hautement prioritaires seront préservés afin d'assurer la sécurité publique et de contribuer à leur attrait en tant que lieux propices aux activités d'interprétation autonome et aux activités spéciales et fonctions communautaires.

Tout en préservant l'intégrité des lieux historiques par la protection des ressources culturelles clés, Parcs Canada visera à répondre aux besoins et intérêts des visiteurs, et s'efforcera de rendre les lieux plus inclusifs et plus accessibles aux visiteurs. L'Agence continuera de travailler en partenariat avec des intervenants pour améliorer l'accès sans obstacle à ces lieux, dans la mesure où leur structure historique le permet. De plus, Parcs Canada continuera de mieux s'adapter aux marchés en évolution, notamment de recourir aux nouvelles technologies pour l'orientation, l'interprétation et l'information.

Objectif 2.1 : L'état des ressources culturelles prioritaires<sup>5</sup> du Complexe de défense d'Halifax s'améliore.

Cibles :

- Améliorer, dans la prochaine évaluation de l'état des lieux, les cotes d'état des ressources culturelles prioritaires du Complexe de défense d'Halifax dont l'état est mauvais ou passable.
- Au lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax, être en mesure d'attribuer la cote « bon » à l'état des ressources culturelles prioritaires (p. ex. les murs de maçonnerie originaux) dans la prochaine évaluation de l'état du lieu.

Objectif 2.2 : Le Complexe de défense d'Halifax offre des expériences historiques évocatrices qui favorisent un fort sentiment d'appartenance.

Cibles :

- Maintenir ou accroître le taux de satisfaction général de 95 % à l'égard du lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax dans la prochaine évaluation sur l'état du lieu.
- Maintenir ou accroître le nombre de personnes (par rapport au taux actuel de 94 %) qui estiment avoir appris quelque chose sur le patrimoine culturel du lieu historique national Citadelle-d'Halifax dans la prochaine évaluation de l'état du lieu.

<sup>4</sup> L'intégrité commémorative fait référence à la condition ou à l'état d'un lieu historique national lorsque la valeur patrimoniale pour laquelle le lieu a été désigné a été préservée.

<sup>5</sup> Les travaux visant les ressources culturelles seront priorisés au cas par cas, conformément à un cadre d'évaluation de Parcs Canada.

Objectif 2.3 : Le Complexe de défense d'Halifax offre aux visiteurs des expériences adaptées aux marchés cibles en évolution.

Cibles :

- Maintenir ou accroître, par rapport au taux actuel de 95 %, le taux de satisfaction général des visiteurs du lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax dans la prochaine évaluation de l'état du lieu.
- Accroître le nombre de personnes qui participent aux activités par rapport aux chiffres de référence de 2019, soit de 10 % d'ici 2025 et de 15 % d'ici 2030.
- Accroître le nombre d'activités spéciales ou les types d'utilisations possibles des lieux du Complexe de défense d'Halifax par rapport aux données de référence de 2019, soit de 10 % d'ici 2025 et de 15 % d'ici 2030.

**Stratégie 3 : Faire du Complexe un élément valorisé du tissu urbain dynamique d'Halifax**  
Les lieux historiques du Complexe de défense d'Halifax font partie intégrante de la structure et de l'essence même d'Halifax. Leur architecture et leur conception esthétique contribuent au caractère patrimonial particulier d'Halifax et témoignent de sa riche histoire militaire, ainsi qu'à son important attrait pour les visiteurs. Ils jouent un rôle primordial dans l'industrie du tourisme local et régional et dans le secteur du patrimoine bâti. En particulier, le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax et la Tour de l'horloge sont des attractions emblématiques, des symboles bien connus et chéris d'Halifax et de la Nouvelle-Écosse.

Les relations stratégiques tant avec les autres ordres de gouvernement qu'avec les organismes de tourisme provinciaux et régionaux sont essentielles au succès de tous les intervenants. Parcs Canada continuera de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires du tourisme à divers projets comme l'intégration des activités avec les organisations locales de marketing de destinations, la mise au point de produits qui répondent aux besoins et intérêts des marchés cibles et la promotion ciblée qui offre la possibilité de joindre un marché élargi dans le secteur du tourisme local et d'accroître la fréquentation des lieux.

En plus de protéger des aspects importants de l'histoire britannique et canadienne, les lieux historiques du Complexe de défense d'Halifax assurent aussi la conservation des grands espaces verts qu'ils occupent. Dans le passé, la colline de la citadelle et les terrains de la garnison étaient déjà valorisés et bien fréquentés à titre d'espaces verts et de lieux de loisirs, par exemple pour des visites royales et des concerts. Aujourd'hui, ils sont fréquentés par les résidents et les visiteurs comme lieux de détente et de loisirs ainsi que pour des activités publiques et des célébrations officielles et officieuses. De plus en plus, les espaces verts urbains accueillent les gens désireux de tout simplement profiter du grand air et de la nature, en particulier dans les centres urbains tels que le centre-ville d'Halifax. Ces lieux offrent d'excellentes possibilités pour toutes sortes d'activités, notamment des loisirs, des activités communautaires (p. ex., fête du Canada) et des activités artistiques (p. ex. Nocturne; expositions de son et de lumière). Parcs Canada travaillera activement avec ses partenaires pour favoriser l'utilisation originale et novatrice de ces lieux pour l'agrément des visiteurs et des résidents. Outre les célébrations très courues de la fête du Canada et du Noël victorien ainsi que les cérémonies de la citoyenneté organisées par Parcs Canada et ses partenaires au lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax, un nombre accru d'activités et de possibilités menées par de tierces parties permettra de sensibiliser les publics cibles à ces lieux, d'en profiter et d'établir des liens avec ceux-ci.

Objectif 3.1 : Les lieux historiques du Complexe de défense d'Halifax sont appréciés et valorisés pour la pratique de loisirs et la tenue d'activités et de célébrations communautaires.

Cible :

- Accroître le nombre de personnes qui assistent aux activités tenues au Complexe de défense d'Halifax au cours des cinq prochaines années.

Objectif 3.2 : Les liens stratégiques permettent de mieux sensibiliser le public au programme offert par Parcs Canada dans les lieux historiques du Complexe de défense d'Halifax et d'accroître son soutien.

Cibles :

- Accroître le nombre de relations stratégiques entre Parcs Canada et d'autres parties qui s'intéressent au Complexe de défense d'Halifax au cours des cinq prochaines années.
- Accroître le nombre d'activités tenues, qui découlent de ces relations, au cours des cinq prochaines années.

Objectif 3.3 : Les lieux historiques du Complexe de défense d'Halifax continuent de contribuer grandement à stimuler l'économie régionale et à promouvoir le tourisme.

Cibles :

- D'ici la prochaine évaluation des lieux, faire passer de 37 % à 40 %, le nombre de visiteurs sondés ayant déclaré que de visiter le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax était important dans la planification de leur voyage.
- Maintenir ou augmenter, par rapport à 11,7 % en 2017, le pourcentage de tous les visiteurs de la Nouvelle-Écosse ayant déclaré avoir visité le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax (source : Tourisme Nouvelle-Écosse).
- Maintenir ou augmenter, par rapport à 9 % en 2018, la proportion de croisiéristes venus à Halifax qui visitent le Complexe de défense d'Halifax.

## 7.0 Approche de gestion par secteur

L'orientation de gestion décrite dans la présente section énonce des objectifs précis pour chacun des cinq lieux historiques du Complexe de défense d'Halifax.

Secteur de gestion 1 : Lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax

Lieu phare du Complexe de défense d'Halifax, le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax accueille de loin la plus forte proportion de visiteurs de tous les lieux historiques du Complexe, tant à l'intérieur de ses fortifications que sur ses terrains. Ce lieu historique de 22,6 ha surplombant le centre-ville d'Halifax est reconnu pour la Tour de l'horloge, pour son vaste *glacis*, ou pente herbeuse, de même que pour ses fortifications. Les ressources culturelles du lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax sont généralement en bon état, bien que des travaux s'imposent au ravelin sud et aux murs intérieurs sud. Les points de vue qu'offre ce lieu historique national vers le port d'Halifax demeurent protégés par règlements municipaux.

Comme il s'agit du lieu phare, une décision de gestion stratégique a été prise pour concentrer les investissements liés à l'expérience du visiteur au lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax et ainsi y offrir l'interprétation de tous les lieux historiques du Complexe. Le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax offre un programme de reconstitution historique dynamique, des services d'interprétation personnalisés, d'autres activités payantes (offertes en grande partie par la Halifax Citadel Society) et des expositions, dont une exposition principale qui sera inaugurée au printemps 2020.

L'affluence est élevée au lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax, mais elle ne représente qu'une part des quelque trois millions de visiteurs qui viennent chaque année au front de mer d'Halifax. La collaboration avec les partenaires du secteur touristique, l'intégration avec les organisations locales de marketing de destinations, la mise au point de produits adaptés aux besoins et intérêts des marchés cibles et la promotion ciblée offrent toutes des occasions de joindre un marché élargi dans l'industrie touristique locale et d'augmenter considérablement tant l'affluence du lieu historique que les recettes.

Objectifs :

- La tendance à la hausse de la fréquentation se maintient au lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax.
- La proportion de visiteurs de la Nouvelle-Écosse qui viennent aussi au lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax se maintient ou augmente.
- L'utilisation des terrains du lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax pour des activités et célébrations communautaires s'accroît, en collaboration avec des partenaires.
- Parcs Canada, la Halifax Citadel Society et le Musée de l'Armée continuent de travailler de façon concertée en vue de l'atteinte d'objectifs communs pour le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax.
- Les investissements dans les programmes et les infrastructures qui soutiennent l'expérience du visiteur au lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax se maintiennent ou augmentent.

Secteur de gestion 2 : Lieu historique national de l'Île-Georges

Le lieu historique national de l'Île-Georges se trouve sur une île de 7,4 ha située dans le port d'Halifax et qui se voit facilement du front de mer depuis le centre-ville d'Halifax. Il est reconnu pour le fort Charlotte, une série de tunnels souterrains et pour les points de vue spectaculaires qu'il offre sur le port et le centre-ville d'Halifax et de Dartmouth. L'île Georges revêt une importance historique et culturelle pour la communauté acadienne, puisqu'elle a été un lieu de détention des Acadiens en attente de déportation durant le Grand Dérangement. Un projet pilote, qui en est aux étapes de la planification et de l'élaboration, se penche sur la possibilité d'accroître l'accès à l'île Georges. Cette île a de fortes chances de devenir un élément fondamental d'une expérience dynamique du front de mer d'Halifax; il en a été question dans la stratégie provinciale sur l'expérience du visiteur dans les îles du port (en cours d'élaboration). L'accès accru au lieu historique national de l'Île-Georges et le développement de ce celui-ci dans les années à venir exigeront de solides partenariats et une collaboration, d'autant plus que le développement futur doit se faire en tenant compte des impacts possibles qu'auront les changements climatiques sur l'érosion côtière et les espèces en péril.

Objectifs :

- Les relations stratégiques favorisent les possibilités d'accroître l'accès au lieu historique national de l'Île-Georges.
- Les projets pilotes donnent de bons résultats et donnent lieu à une offre continue de programmes au sujet du lieu historique national de l'Île-Georges.
- Par l'entremise de relations axées sur la collaboration, y compris avec la communauté acadienne, l'expérience offerte aux visiteurs du lieu historique national de l'Île-Georges est élaborée.

Secteur de gestion 3 : Lieu historique national de la Redoute-York

Le lieu historique national de la Redoute-York occupe une vaste propriété (75 ha) située à environ 10 km du centre-ville d'Halifax, sur le chemin Purcell's Cove. Bien qu'elle ait été désignée lieu historique, la redoute York est probablement mieux connue dans la localité et la région comme un lieu de loisirs, en particulier pour les promeneurs de chiens. L'utilisation accrue par la collectivité de ce lieu historique national pour la tenue d'activités et de célébrations permettrait de mieux faire connaître et comprendre au public les valeurs patrimoniales du lieu historique, tout en suscitant un plus grand sens de l'intendance à l'égard du lieu historique ainsi qu'un sentiment d'attachement.

Objectifs :

- Des possibilités sont étudiées pour accroître le niveau d'intendance locale et de participation communautaire au lieu historique national de la Redoute-York.
- La connaissance et l'appréciation du lieu historique national de la Redoute-York augmentent grâce à son utilisation accrue comme lieu pour la pratique de loisirs et la tenue d'activités communautaires et de rassemblements.

#### Secteur de gestion 4 : Lieu historique national de la Tour-Prince-de-Galles

Le lieu historique national de la Tour-Prince-de-Galles s'étend sur 0,78 ha dans les limites des 75 ha du parc municipal Point Pleasant, situé à la pointe sud de la péninsule d'Halifax. S'il existe plusieurs autres vestiges d'ouvrages de défense côtière historiques dans le parc, la tour Prince de Galles est le seul qui porte la désignation de lieu historique national. L'intérieur de la tour est fermé au public depuis plusieurs années, et sa réouverture suscite un certain intérêt chez le public. On ouvre le lieu à l'occasion pour la tenue d'activités spéciales et les terrains, dotés de panneaux d'interprétation extérieurs, se prêtent à la tenue d'autres activités officielles ou organisées.

##### Objectif :

- Les ressources culturelles et la présence architecturale du lieu historique national de la Tour-Prince-de-Galles sont protégées de sorte que le lieu historique continue de faire partie intégrante du parc Point Pleasant.

#### Secteur de gestion 5 : Lieu historique national du Fort-McNab

Le lieu historique national du Fort-McNab forme une enclave de 12 ha située dans les limites du parc provincial des Îles-McNabs-et-Lawlor. Le lieu historique est ouvert, et il se prête à l'exploration autonome; il serait possible d'y offrir une activité d'interprétation autonome, par exemple au moyen d'une carte ou d'une appli mobile. Ses ressources culturelles prioritaires continueront d'être conservées. Le lieu historique abrite une colonie d'hirondelles rustiques nicheuses, une espèce en péril importante dans la région; Parcs Canada continuera de s'acquitter de ses obligations concernant cette espèce en péril. La Friends of McNabs Island Society se consacre à la préservation des îles McNabs et Lawlor depuis 1990 et s'intéresse grandement à l'avenir du lieu historique national du Fort-McNab.

##### Objectifs :

- Les ressources culturelles du lieu historique national du Fort-McNab demeurent une caractéristique patrimoniale qui attire les visiteurs du parc provincial des Îles-McNabs-et-Lawlor.
- Les possibilités de collaboration visant à soutenir l'expérience du visiteur au lieu historique national du Fort-McNab sont étudiées avec la Friends of McNabs Island Society.
- La collaboration continue entre Parcs Canada, le ministère des Terres et des Forêts de la Nouvelle-Écosse et l'organisme Develop Nova Scotia fait en sorte que le lieu historique national du Fort-McNab soutienne les objectifs du parc provincial des Îles-McNabs-et-Lawlor et de la stratégie provinciale liés à l'expérience du visiteur dans les îles du port (en cours d'élaboration).

## 8.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

L'Agence Parcs Canada est responsable d'évaluer et d'atténuer les répercussions de ses mesures de gestion sur les écosystèmes et les ressources culturelles. La *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (2010), rédigée par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada, exige la réalisation d'une évaluation environnementale stratégique (EES) pour tous les plans et toutes les politiques qui sont considérés comme ayant une incidence environnementale positive ou négative et qui sont soumis au Cabinet ou à un ministre pour approbation.

Une évaluation environnementale stratégique a été entreprise pour ce plan directeur, et l'orientation qui s'y trouve en matière de gestion a été ajustée en fonction des conclusions tirées. La partie qui suit présente un sommaire de l'évaluation environnementale :

Conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (2010), une évaluation environnementale stratégique est effectuée pour

tous les plans directeurs. Le but d'une telle évaluation est d'intégrer les considérations environnementales à l'élaboration des propositions de politiques, de plans et de programmes pour favoriser la prise de décisions saines sur le plan de l'environnement. Les projets particuliers réalisés pour mettre en œuvre les objectifs de l'énoncé de gestion au Complexe feront l'objet d'une évaluation distincte afin d'établir si une évaluation des répercussions est nécessaire en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact*.

L'évaluation a porté sur les terres situées dans les limites du Complexe de défense d'Halifax, qui comprend cinq lieux historiques nationaux se trouvant sur les rives du port d'Halifax, en Nouvelle-Écosse, à savoir les lieux historiques de la Citadelle-d'Halifax, de l'Île-Georges, du Fort-McNab, de la Tour-Prince-de-Galles et de la Redoute-York. On a tenu compte d'une période de dix ans à compter de la date du plan, après quoi le plan fera l'objet d'un examen. En plus des ressources culturelles, les composantes environnementales dignes de mention du Complexe lieu sont les oiseaux migrateurs et les espèces en péril.

De nombreux effets résiduels positifs se produiront à la suite de la mise en œuvre du plan, par exemple : mise à profit des relations avec les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse; protection des ressources culturelles prioritaires; et amélioration de la mobilisation, de la sensibilisation et de l'appréciation chez les résidents et les touristes. La hausse de la fréquentation, notamment à l'île Georges, offre aussi l'occasion de renseigner les visiteurs sur les espèces en péril, ce qui permet d'élargir leur expérience tout en appuyant le mandat de Parcs Canada.

Les mesures recensées dans le plan directeur qui sont susceptibles d'entraîner des effets environnementaux négatifs comprennent la hausse de la fréquentation et l'expansion de l'offre aux visiteurs de l'île Georges. La fréquentation accrue pourrait influencer sur l'intégrité des ressources culturelles au fil du temps à tous les lieux historiques et les effets accrus sur les oiseaux migrateurs et les espèces en péril pourraient provenir d'actes de vandalisme, des exigences accrues d'entretien ou de l'ajout d'infrastructures pour permettre d'offrir de nouvelles expériences aux visiteurs. Cependant, il est possible de minimiser ces effets de plusieurs façons : suivre les lignes directrices existantes, notamment les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*; effectuer des évaluations d'impact par projet et adopter des mesures d'atténuation des risques pour les espèces en péril au besoin; poursuivre la mise en œuvre des programmes de surveillance des espèces en péril, et notamment y ajouter l'hirondelle rustique de l'île Georges; intégrer l'éducation sur les espèces en péril et la diffusion externe aux programmes destinés aux visiteurs et aux écrivains; et se conformer aux exigences de la *Loi sur les espèces en péril*, de la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* et des politiques et orientations de Parcs Canada.

Le plan a fait l'objet d'un programme de mobilisation du public et des Autochtones de janvier à mars 2019. Les préoccupations soulevées par le public ont été insérées dans le plan, le cas échéant.

Le plan va dans le sens de l'objectif de la Stratégie fédérale de développement durable qui consiste à rapprocher les Canadiens de la nature. Il n'y a pas d'effets environnementaux négatifs importants prévus qui découlent de la mise en œuvre du plan directeur.